

AKTUELL

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La CCDH exige plus de réactivité

María Elorza Saralegui

Bien qu'elle salue des améliorations sur la détection des victimes de traite humaine, la Commission consultative des droits humains déplore une approche politique peu proactive.

Selon les données fournies par la police judiciaire, le nombre de victimes de traite des êtres humains a augmenté entre 2023 et 2024, avec un total de 152 victimes, dont 83 femmes et un enfant. Soit un peu plus que les 127 victimes de traite détectées entre 2021 et 2022. Il s'agit d'une tendance en hausse, mais que la Commission consultative des droits de l'homme (CCDH) salue dans son nouveau rapport publié ce jeudi, puisqu'elle estime que les chiffres reflètent surtout une détection plus systématique et intensifiée.

Les chiffres incluent entre autres une cinquantaine de victimes, majoritairement originaires d'Ukraine et de Russie, exploitées au sein d'un grand réseau de prostitution forcée, une affaire qui avait été démasquée en 2021 et dont le procès est actuellement en cours. Cette forme d'exploitation est devenue plus difficile à détecter, les mesures de confinement de la période du covid-19 ayant « entraîné un déplacement de cette activité vers des lieux privés, notamment des appartements », précise la CCDH. Depuis, de plus en plus de trafiquant·es recrutent en ligne et à travers les réseaux sociaux en faisant de « fausses promesses d'embauche, de salaire et de logement ».

La majorité des victimes détectées entre 2023 et 2024 sont exploitées pour le travail, dans les secteurs de la restauration et de la construction, une exploitation également en hausse en 2025, indique le rapport. Depuis 2010, les personnes affectées ont principalement été de nationalité non-luxembourgeoise : des personnes roumaines et portugaises, mais aussi chinoises, ukrainiennes, russes, brésiliennes et albanaises. Entre 2010 et 2024, les mineur·es représentaient 5,8 % de toutes les victimes.

La même tendance à la hausse se constate au niveau européen, l'UE affichant le chiffre « le plus élevé enregistré » depuis 2008, note la CCDH. En 2023, 10.793 victimes de traite humaine ont été détectées – un bond de près de 7 % par rapport à 2022. Parmi les États membres, le Luxembourg se place en tête du classement pour le nombre de victimes par million d'habitants·es. Or, ceci pourrait s'expli-

quer par « l'approche plus proactive de l'ITM », qui fournit des données depuis 2020, suggère la CCDH.

Des avancées que la commission salue, notamment au sein de la Police judiciaire, qui a renforcé le personnel dédié à la lutte contre la traite ou encore des services d'assistance comme InfoTraite dont les ressources ont augmentées. Or, d'autres acteurs se montrent encore réticents à collaborer davantage – « dont notamment la Direction de l'immigration » ou encore le ministère de la Santé, note la présidente de la CCDH, Noémie Sadler, dans le rapport. Étant donné que l'Office national de l'accueil, aussi bien que la Direction de l'immigration, entrent régulièrement en contact avec des personnes particulièrement vulnérables, la Commission déplore que la Direction ne dispose pas d'une procédure standardisée pour détecter des victimes potentielles. Il s'agit d'un manque flagrant si l'on considère le « danger accru d'exploitation » des demandeur·euses et bénéficiaires d'asile qui, depuis quelques années, peuvent se voir refuser l'accès à un hébergement.

S'il s'agit du cinquième rapport de la CCDH sur la traite, de nombreuses recommandations formulées dans les analyses antérieures n'ont pas été tenues en compte. Ainsi, bien que la prise de conscience ait augmentée, les mesures politiques sont encore trop incohérentes et le pays manque d'une stratégie commune pour s'attaquer à la traite, déplore la CCDH. Un comité établi à cet égard ne s'est réuni en effet qu'une seule fois en 2024. L'absence d'une vraie « volonté politique » de la part du gouvernement affecte la coordination au niveau national ainsi que le financement des mesures plus effectives, comme le service d'une hotline disponible 24h/24h ou une mise à jour du plan d'action national contre la traite, présenté en 2016. Ceci aussi en vue d'une directive européenne concernant la prévention de la traite humaine, dont la transposition doit être aboutie au plus tard en juillet 2026, rappelle la Commission.

En Europe, les bénéfices pour les trafiquant·es atteignent une somme annuelle de 20.000 euros en moyenne par victime. Une raison supplémentaire pour la CCDH de préconiser davantage de formations pour les autorités judiciaires ainsi que les entreprises. En 2023, 2.309 auteur·rices de traite ont été condamné·es dans l'UE, environ 10 % de plus qu'en 2022.

SHORT NEWS

Schneewittchen-Äpfel gefällig?

(mes) – Eine europaweite Analyse der NGO „Pan Europe“ hat Pestizidrückstände in 93 Prozent der getesteten Äpfel gefunden. Insgesamt wurden 59 Proben aus 13 Ländern entnommen, darunter auch von drei Äpfel aus konventionellem Anbau in Luxemburg. Die Mehrheit enthielt dabei Rückstände mehrerer Pflanzenschutzmittel. Hier ist das Großherzogtum laut dem am Donnerstag veröffentlichten Bericht EU-Spitzenreiter: Mit bis zu sieben verschiedenen Insektiziden und Fungiziden sei ein in Luxemburg angebauter Apfel belastet, darunter auch mit dem Antipilzmittel „Captan“, das unter dem Verdacht steht, krebsfördernd zu sein und dem PFAS-Pestizid „Fludioxonil“, das als giftig für die menschliche Leber und Niere gilt. Dies „weist auf eine kumulative Exposition hin, deren Auswirkungen jedoch noch nicht genau bekannt sind“, so Martine Dermine von Pan Europe auf einer Pressekonferenz. Doch damit nicht genug: 36 Prozent der Proben seien mit nervenschädigenden Mitteln belastet. Auch hier sind die luxemburgischen Äpfel betroffen, weshalb der „Mouvement écologique“, der die Proben beisteuerte, von einem „Cocktail von Schadstoffen“ spricht. In einem Presseschreiben erinnert die NGO an die verschiedenen Studien der letzten Jahren, die PFAS- und Pestizidrückstände in einer Reihe von Lebensmitteln und in Gewässern hierzulande fanden. „Wie viele gesundheitsschädliche Giftstoffe müssen wir noch täglich durch unser Essen zu uns nehmen, bis die Regierung endlich handelt?“, fragt der Méco und fordert „konkrete Maßnahmen“. So müsse die Regierung unbedingt den Bio-Anbau fördern und sich klar gegen einen neuen Omnibus-Vorschlag der EU-Kommission positionieren. Diese plant, die regelmäßigen EU-weiten Risikobewertungen für Pestizide abzuschaffen.

Petition: Schutz für Fahrradfahrer*innen

(ja) – Seit dem 15. Januar ist auf der Website des Parlaments eine Petition online, die einen besseren juristischen Schutz für Fahrradfahrer*innen fordert. Konkret geht es darum, die Beweislast bei Unfällen im Straßenverkehr umzukehren. Die Fahrer*innen motorisierter Fahrzeuge sollen bei einem Unfall mit schwächeren Verkehrsteilnehmer*innen ihre Unschuld beweisen müssen. Diese Idee wurde von den Niederlanden inspiriert, wo eine derartige Regelung bereits besteht. Fahrer*innen von Autos und Lastwagen müssten dadurch umsichtiger sein und könnten nicht einfach auf das „Recht des Stärkeren“ pochen. Zudem fordert die Petition, dass Versicherungen die Schäden für Fahrradfahrer*innen schnell und unbürokratisch übernehmen. Der Petitionär argumentiert, dass eine solche Gesetzesänderung Luxemburg zu einem fahrradfreundlicheren Land machen könnte. Dadurch würden mehr Menschen dazu animiert, Wege mit dem Fahrrad zurückzulegen. Die Fahrradlobby „ProVelo“ unterstützt die Petition und fordert ihre Mitglieder und Unterstützer*innen auf, sie zu unterschreiben. Zu Redaktionsschluss hatte die Petition erst 935 der 5.500 Unterschriften erreicht, die für eine öffentliche Diskussion nötig sind.

Le personnel médical, une cible militaire

(fg) – En 2025, 1.981 personnes ont trouvé la mort dans 1.348 attaques contre des installations médicales dans des conflits. Un niveau record et un doublement du nombre de victimes par rapport à 2024, s'alarme Médecins sans frontières (MSF), sur la base de chiffres de l'Organisation mondiale de la santé. Le Soudan est le pays le plus touché, avec 1.620 personnes tuées, suivi du Myanmar (148), de la Palestine (125), de la Syrie (41) et de l'Ukraine (19), rapporte l'ONG dans un rapport intitulé « Medical Care in the Crosshairs. The attack on humanity ». Pour MSF, ce bilan s'explique par un mépris grandissant « des parties belligérantes, y compris les États, pour leur obligation de protéger les établissements, le personnel, les patients et les véhicules médicaux ». Huit attaques sur dix sont le fait de troupes gouvernementales. MSF dénonce un changement de discours, « passant de la notion d'attaques par erreur à une justification selon laquelle les structures médicales et le personnel humanitaire auraient perdu leur protection au regard du droit international humanitaire ». Selon l'ONG, « la charge de la responsabilité a changé : au lieu que les centres médicaux soient considérés automatiquement comme civils et donc protégés, ce sont désormais les communautés et les établissements de santé qui doivent démontrer qu'ils ne sont pas des cibles militaires ».